

Consultation sur le budget de 2024

Présentation au Comité permanent des finances de la Chambre des communes
(FINA) le 4 août 2023



Recommandations

Recommandation 1 : Annoncer un ensemble de mesures visant à atténuer la crise du coût de la vie à laquelle sont confrontés les travailleurs et travailleuses du Canada en vue d'augmenter l'investissement dans les services publics, d'élargir considérablement le rôle du gouvernement fédéral dans le développement de logements non marchands (communautaires, sociaux et coopératifs) et d'imposer un impôt sur les bénéfices exceptionnels de 25 % aux grandes sociétés rentables, dont les revenus serviraient à financer une prolongation du programme de remboursement pour l'épicerie.

Recommandation 2 : Accélérer la mise en œuvre d'un régime public national d'assurance-médicaments en affectant immédiatement 3,5 milliards de dollars à l'établissement d'une liste de médicaments essentiels et en instaurant sans délai le régime d'achat en vrac.

Recommandation 3 : Budget de 5 milliards de dollars en 2024-2025 pour établir une contribution gouvernementale annuelle de 20 % des coûts du programme d'assurance-emploi.

Recommandation 4 : S'appuyant sur les crédits d'impôt à l'investissement axés sur le climat annoncés dans le budget de 2023, inclure des exigences relatives à la qualité de l'emploi dans les investissements de décarbonisation du budget de 2024 pour veiller à ce que les emplois dans les entreprises à faibles émissions de carbone soient sûrs, bien rémunérés et permettent aux travailleurs et travailleuses d'avoir leur mot à dire au travail en ayant accès à un syndicat.

Présentation

Le [Congrès du travail du Canada](#) (CTC) défend les intérêts de tous les travailleurs et travailleuses au Canada dans des enjeux nationaux. Il regroupe environ 55 syndicats nationaux et internationaux représentant plus de 3 millions de travailleurs syndiqués. Le CTC réunit également 12 fédérations provinciales et territoriales du travail et plus de 100 conseils du travail locaux à l'échelle du pays.

Pressions liées à l'abordabilité

La stratégie du Canada en matière de logement est terriblement inadéquate pour répondre à la demande existante et aux besoins prévus liés à la croissance rapide de la population. Le Canada doit de toute urgence faire preuve d'une plus grande ambition dans ses efforts pour fournir des logements abordables, de grande qualité et non marchands aux populations à faible revenu, sans abri et vivant dans la précarité, y compris les Autochtones, les survivants de violence familiale et les personnes handicapées.

Le CTC recommande que le gouvernement affecte 20 milliards de dollars par année au Fonds national de co-investissement pour le logement afin de construire au moins 100 000 nouveaux logements par année, en collaboration avec les partenaires provinciaux et d'autres contributions publiques. En plus d'accélérer la mise en œuvre de l'Initiative des terrains fédéraux de la Stratégie nationale sur le logement, le gouvernement devrait mettre en place un fonds d'acquisition de terrains publics de 10 milliards de dollars sur cinq ans afin d'acquérir des terrains supplémentaires pour la construction de logements locatifs abordables non marchands. Afin d'aider le secteur du logement communautaire à acquérir des immeubles locatifs abordables existants, Ottawa devrait créer un fonds d'acquisition de logements de 20 milliards de dollars afin de maintenir l'offre de logements abordables pour les ménages qui ont des revenus faibles ou modestes.

La hausse des prix des aliments continue de surpasser l'inflation globale qui poursuit son ralentissement. Par conséquent, le CTC recommande d'imposer une taxe sur les

bénéfices exceptionnels aux grands détaillants de produits alimentaires et d'utiliser les recettes pour financer une prolongation du [remboursement pour l'épicerie](#).

Économie des soins

Comme priorité urgente, le CTC demande au gouvernement fédéral de mettre sur pied une commission sur l'économie des soins chargée de planifier, de coordonner et de surveiller les investissements, les changements stratégiques et les réformes réglementaires nécessaires pour renforcer systématiquement la prestation des soins et les services de soins au Canada. Cela comprend l'élaboration d'une stratégie globale et intégrée relative à l'effectif de l'économie des soins pour remédier au manque de personnel, à l'immigration, aux titres de compétence et à la collecte de données. Ottawa devrait collaborer avec les provinces et les territoires pour institutionnaliser les tables rondes sur les stratégies relatives à l'effectif qui résistent à la privatisation et aux approches axées sur le marché pour la prestation de services de soins, pour promouvoir la gestion publique et appuyer la prestation de services publics et sans but lucratif. Ces tables rondes mettraient l'accent sur les services de garde d'enfants, les soins de santé et les soins de longue durée, y compris la représentation des syndicats, des employeurs, des chercheurs et des experts en politiques, ainsi que des utilisateurs finaux.

Le CTC exhorte le gouvernement fédéral à collaborer avec ses homologues provinciaux et territoriaux, les syndicats, les employeurs et les organismes de réglementation pour élaborer une stratégie nationale visant à recruter, à immatriculer et à maintenir en poste de façon éthique des infirmières formées à l'étranger (IFE) et d'autres professionnels de la santé formés à l'étranger (PSFE) dans le système de santé canadien. La stratégie devrait mettre l'accent sur l'accès à un emploi à temps plein et flexible, un salaire égal pour une valeur égale, des conditions de travail culturellement appropriées et sécuritaires et des possibilités de croissance professionnelle.

Le gouvernement fédéral devrait accélérer la mise en place d'un programme national public d'assurance-médicaments au Canada pour harmoniser les échéanciers de mise en œuvre figurant dans le [Rapport final](#) du Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un

régime national d'assurance-médicaments afin d'instaurer un régime public d'assurance-médicaments universel complet d'ici 2027. Cela devrait comprendre :

- adopter une loi habilitante d'ici la fin de 2023;
- mettre en œuvre immédiatement la phase initiale d'établissement d'un formulaire de médicaments essentiels (3,5 milliards de dollars);
- mettre en œuvre le plan d'achat en vrac d'ici la fin de 2023.

Régime d'assurance-emploi

Depuis 2019, le gouvernement fédéral s'est engagé à créer un [régime d'assurance-emploi adapté au XXI^e siècle](#) qui fonctionne pour tout le monde. Après une pandémie mondiale, suivie d'inondations désastreuses et de la pire saison des feux de forêt jamais enregistrée, avec des dizaines de milliers de personnes déplacées de leurs foyers et de leurs emplois, les Canadiennes et Canadiens attendent de voir les résultats d'années de consultations ministérielles sur la réforme de l'assurance-emploi. La première [Stratégie nationale d'adaptation au Canada](#), publiée en juin, ne fait aucune mention d'un programme d'assurance-emploi accessible et adéquat, encore moins de la [Prestation d'AE en cas de catastrophe](#) promise dans la plateforme du Parti libéral de 2019.

Le CTC demande au gouvernement de verser une contribution annuelle de 20 % aux coûts du programme d'assurance-emploi. Cela aidera à payer les améliorations, tout en réduisant au minimum les augmentations des cotisations d'assurance-emploi (qui sont actuellement à leur plus bas niveau en 40 ans).

Nous demandons au gouvernement de s'engager à prendre les mesures suivantes :

- établir un seuil d'admissibilité universel de 360 heures/12 semaines pour les prestations régulières et spéciales;
- fournir jusqu'à 50 semaines de prestations régulières d'assurance-emploi;
- relever le plafond des gains assurables et augmenter considérablement le taux des prestations de 55 %;

- mettre fin à la restriction de 50 semaines sur les prestations spéciales et les prestations régulières combinées, qui pénalise de façon disproportionnée les femmes;
- fournir l'accès à l'assurance-emploi à tous les travailleurs migrants.

Emplois durables et transition environnementale

Le CTC se réjouit du dépôt du projet de loi, Loi canadienne sur les emplois durables et demande des améliorations importantes avant son adoption, notamment en veillant à ce que les travailleurs se fassent entendre par l'entremise de leurs syndicats au sein du [Conseil des partenariats sur les emplois durables](#). De plus, la Loi devrait exiger que le conseil de partenariat, le secrétariat et les plans d'emploi fournissent des mesures de soutien à la transition aux travailleurs, y compris des mesures de soutien liées à l'assurance-emploi, à la reconnaissance des compétences, à la formation, à la réinstallation, à la santé mentale, au soutien familial et à d'autres programmes d'aide. En général, les gouvernements devraient renforcer la protection sociale des travailleurs et des travailleuses dans les secteurs à risque en raison des changements climatiques.

Les investissements dans la décarbonisation prévus dans le budget de 2024 devraient comprendre des conditions de qualité de l'emploi, en s'appuyant sur les crédits d'impôt à l'investissement axés sur le climat annoncés dans le budget de 2023. Les exigences en matière de qualité des emplois feront en sorte que les emplois dans les entreprises à faibles émissions de carbone soient bien rémunérés, sécuritaires, que les travailleurs et travailleuses aient leur mot à dire au travail grâce à l'accès à un syndicat et que les investissements écologiques soient faits en consultation avec les travailleurs et travailleuses.

Le [Fonds de l'avenir](#), annoncé pour l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve, devrait être élargi pour couvrir l'ensemble des provinces et des territoires du Canada et être porté à 6,5 milliards de dollars. Ces investissements doivent se faire en consultation avec les travailleurs et les travailleuses, ainsi que les syndicats.

Le Canada doit également s'engager à investir dans des initiatives climatiques dont les fonds ont déjà été alloués et qui aideront le Canada à réaliser ses ambitions climatiques et à créer de bons emplois. Par exemple, depuis 2016-2017, on [rapporte](#) [EN ANGLAIS] que les fonds affectés, mais non dépensés s'élèvent à plus de 7 milliards de dollars, ce qui pourrait soutenir de bons emplois et la décarbonisation.

Formation axée sur les compétences et perfectionnement de la main-d'œuvre

Malgré l'accélération de la numérisation du travail et la transition vers la carboneutralité, peu d'efforts ont été déployés pour exploiter systématiquement le [dialogue social](#) [EN ANGLAIS] en vue d'anticiper et de répondre aux besoins de formation axée sur les compétences. Le gouvernement devrait créer un [conseil consultatif](#) permanent « tripartite plus » chargé de fournir des avis et des recommandations au ministre en ce qui concerne le développement des compétences et la politique du marché du travail. En collaboration avec ses homologues provinciaux et territoriaux, le gouvernement fédéral devrait également favoriser un dialogue sectoriel entre les syndicats, les employeurs et les intermédiaires du marché du travail afin de prévoir les besoins en matière de compétences et d'y répondre.

Le gouvernement devrait accorder la priorité à un vaste accès à l'éducation professionnelle, aux possibilités de formation et d'apprentissage pour l'ensemble des travailleurs et des travailleuses, au moyen d'incitatifs ciblés visant à accroître les possibilités pour les groupes défavorisés et mal desservis, y compris les femmes, les Autochtones, les jeunes, les travailleurs peu spécialisés, les personnes handicapées, les nouveaux arrivants au Canada et les minorités visibles.

Le budget de 2024 devrait s'appuyer sur les exigences en matière d'apprentissage qui accompagnent les nouveaux crédits d'impôt à l'investissement dans l'économie durable et propre en imposant aux entrepreneurs l'obligation d'embaucher des apprentis pour tous les projets d'approvisionnement et d'infrastructure fédéraux. Cela s'appliquerait également à la politique d'approvisionnement en matière de défense nationale et de construction navale, ainsi qu'à l'entretien des biens matériels du gouvernement fédéral.

Puisque l’alphabétisation, le calcul et les compétences numériques sont à la base de l’apprentissage continu, le gouvernement devrait assurer un financement de base aux organisations d’alphabétisation et investir dans un nouveau programme national d’alphabétisation en milieu de travail offert en partenariat avec les syndicats.

Droits de la personne

Le gouvernement du Canada doit coordonner et accroître les investissements dans la lutte contre le racisme. Le budget de 2024 devrait prévoir la mise en œuvre des recommandations du Comité des Nations Unies pour l’élimination de la discrimination raciale à l’égard de ses récents rapports périodiques sur le Canada, y compris la réforme des lois fédérales, des politiques et des règlements pour les rendre conformes à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Le plan d’action de la DNUDPA récemment publié par le gouvernement fédéral doit également s’accompagner d’engagements financiers accrus pour la mise en œuvre complète de la Déclaration. Le Canada devrait se retirer de l’Entente sur les tiers pays sûrs entre le Canada et les États-Unis, qui met en danger la vie des demandeurs d’asile. Le CTC demande également au gouvernement d’affecter 10 milliards de dollars par année au financement intégral de la nouvelle Prestation d’invalidité du Canada.

Réforme du droit du travail et des normes d’emploi

L’[entente de soutien et de confiance](#) conclue en mars 2022 entre le NPD et le Parti libéral engageait le gouvernement à présenter une loi fédérale antibrisseurs de grève d’ici la fin de 2023. Cette loi devrait être adoptée au plus tard à l’automne 2023.

Le CTC exhorte le gouvernement à réformer le Programme des travailleurs étrangers temporaires et le Programme de mobilité internationale en remplaçant les permis de travail liés par des permis ouverts, en établissant une voie d’accès à la résidence permanente pour tous les travailleurs migrants mal payés qui veulent présenter une demande et remplacer la migration temporaire mal payée par l’immigration permanente. Le gouvernement devrait également s’attaquer à la précarité extrême des travailleurs et

des travailleuses sans papiers en élargissant les possibilités de régularisation pour les personnes qui travaillent au Canada sans statut.

Le gouvernement fédéral devrait faire preuve de leadership et sévir contre la classification erronée des employés, qui coûte aux contribuables et aux travailleurs des millions de dollars par année en fraudes salariales. Le gouvernement devrait également adopter les recommandations contenues dans le [rapport](#) du groupe d'experts sur la modernisation des normes du travail fédérales, y compris des mesures de protection contre les représailles pour les travailleurs non syndiqués qui prennent des mesures collectives en milieu de travail, et mettre à l'essai la négociation collective au niveau sectoriel dans le secteur privé réglementé par le fédéral.

Le [projet de loi C-27](#), Loi sur l'intelligence artificielle et les données omet le gouvernement et les principaux employeurs de la réglementation, même si le gouvernement fédéral est un adoptant majeur de l'intelligence artificielle. La législation ne respecte pas non plus la loi de l'Union européenne sur l'IA, tandis que l'administration américaine a fait beaucoup plus pour attirer l'attention sur la surveillance numérique et l'extraction de données sur les employés en milieu de travail. Par-dessus tout, le gouvernement du Canada doit améliorer la transparence publique et la consultation avec les syndicats et les organisations de la société civile afin de protéger les droits de la personne et les libertés civiles qui sont menacés par l'IA.

Régime fiscal équitable

Les abus fiscaux commis par les multinationales comprennent l'évasion fiscale criminelle et l'évitement fiscal abusif, ainsi que d'autres formes de planification fiscale. L'utilisation abusive de l'impôt des sociétés, en particulier le transfert des profits des sociétés dans des paradis fiscaux, a entraîné des pertes de milliards de dollars en recettes publiques. Ces pratiques minent l'esprit et l'intention des lois fiscales du Canada et minent la capacité financière des pouvoirs publics ainsi que la confiance du public. En 2020, les pertes attribuables aux abus fiscaux au Canada ont été [estimées](#) à 3,3 milliards de dollars américains par année. Les Canadiens pour une fiscalité équitable estiment que les paradis fiscaux coûtent au Canada entre 10 et 25 milliards de dollars canadiens par

année. Le Canada devrait suivre l'[exemple](#) [EN ANGLAIS] de l'Australie en matière de transparence fiscale en introduisant des obligations en matière de déclaration pays par pays pour les entreprises multinationales et leurs filiales, y compris la résidence fiscale, la répartition de la propriété et le type d'entité.

International

Le Canada devrait fournir une contribution ciblée à l'appui du [Multilateral Partnership for Organizing, Worker Empowerment, and Rights](#) (M-POWER) [EN ANGLAIS] du gouvernement des États-Unis, une initiative mondiale visant à renforcer et à soutenir les syndicats et les droits des travailleurs, pour que les travailleurs aient le droit de s'organiser et de négocier collectivement. À l'échelle internationale, nous demandons au Canada d'appuyer les politiques budgétaires et monétaires qui visent à combler les énormes lacunes en matière d'investissement dans les services publics et l'infrastructure sociale, à promouvoir l'expansion des systèmes de protection sociale, à promouvoir des stratégies pour lutter contre l'emploi informel, à éliminer l'évasion et la fraude fiscale, et à promouvoir un fonds mondial de protection sociale pour les pays les plus pauvres.